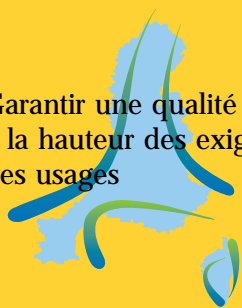


Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Assurer à chaque habitant une eau de bonne qualité permanente

Améliorer la sécurité de l'AEP en qualité et quantité

Priorité aux ressources souterraines

OBJECTIFS DU SDAGE

SYNTHÈSE PANORAMIQUE

Garantir en permanence une qualité d'eau à la hauteur des usages constitue une des orientations fondamentales du SDAGE. Pour ce qui concerne l'alimentation en eau potable, c'est un objectif ambitieux puisqu'il s'agit de l'usage le plus exigeant en qualité.

Atteindre cet objectif passe d'abord par des actions de prévention telles que la préservation de la ressource (assurer entre autres la protection réglementaire des captages d'eau potable) et la sécurité de l'approvisionnement (limiter les risques de pollution accidentelle). La protection des captages est bien engagée avec 50% des volumes prélevés bénéficiant d'une DUP, il reste cependant, en nombre, 74% des captages à protéger. Si l'amélioration de la sécurité est une responsabilité bien assimilée par les collectivités de plus de 100 000 habitants, la tâche reste considérable pour les autres collectivités.

Ceci étant, les seules actions de prévention ne sont pas suffisantes si elles ne sont pas accompagnées de mesures de correction, d'autant plus conséquentes que la ressource est de moindre qualité. La priorité donnée aux eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable qui constitue un objectif du SDAGE permet pour partie de limiter le recours à ces mesures correctives : seulement 4% des captages prélèvent des eaux superficielles mais ils fournissent près de 30% des volumes distribués.

Pour autant, force est de constater que la seule concrétisation de cet objectif (peu envisageable dans les régions littorales), ne sera pas suffisante pour faire face à l'émergence de problèmes récents tels que la contamination de ressources souterraines par les pesticides : ainsi la présence d'atrazine dans les eaux brutes utilisées en AEP est relevée dans 20% des 1000 captages ayant fait l'objet d'une recherche (le bassin RMC en compte 12 600). La pollution par les nitrates, quoique relativement circonscrite dans le bassin, justifie une vigilance soutenue. Enfin, la préoccupation majeure reste la qualité microbiologique de l'eau encore trop souvent mal maîtrisée, que ce soit au niveau du captage ou bien au robinet de l'usager.